

# *La Chevriéroise 2*

0  
2  
0

*décembre*

# Bloc-notes

**Mairie** ☎ 04.50.04.37.45  mairie@chevrier.fr – [www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr)  
177 chemin des Perrières 74520 Chevrier  
Horaires d'ouverture : Mardi 17h-19h – Vendredi 9h-11h  
Permanence du Maire : Jeudi 18h-19h30 – sur rendez-vous

**Service Eau et Assainissement** de la CCG ☎ 04.50.959.960  
eau-assainissement@cc-genevois.fr

**Déchetterie de Vulbens** - horaires d'ouverture :  
Novembre à février (hiver) : du lundi au vendredi 9h-12h /14h-17h30  
**le jeudi matin fermé** samedi 9h-17h30  
Mars à octobre (été) : la déchetterie ferme à 18 h  
**Carte d'accès obligatoire - à demander en ligne sur [www.cc-genevois.fr](http://www.cc-genevois.fr)**

## Numéros d'urgence

■ SAMU 15      ■ POLICE 17      ■ POMPIERS 18

**Gendarmerie** : brigades de Valleiry ☎ 04.50.04.33.55 – de Cruseilles 04.50.44.10.08

**Info Petite enfance** sur tous les modes de garde des jeunes enfants  
☎ 04.50.95.91.40 mail [petite-enfance@cc-genevois.fr](mailto:petite-enfance@cc-genevois.fr)

**Assistante sociale** ☎ 04.50.33.23.49 Pôle médico-social 3 rue du Jura à Saint Julien

**Association PASSAGE** : (Prévention Spécialisée Jeunes) ☎ 04.50.85.16.32  
Permanence 6 route d'Annemasse à St Julien [passage.stjulien@orange.fr](mailto:passage.stjulien@orange.fr)

**Mission locale** (emploi des jeunes) ☎ 04.50.49.43.88

Horaires : lundi au vendredi 8h30-12h15 /13h-17h fermé le jeudi après-midi

**Pôle Emploi** ☎ candidat 3949 ☎ employeur 3995

Horaires : lundi au jeudi 8h30-16h15 – vendredi 8h30-12h30

(l'après-midi, uniquement sur RDV)

Le Galien B

26 Avenue de Genève

Saint-Julien-en Genevois

**Maison Transfrontière de la Justice et du Droit** ☎ 04.50.74.86.86

Le Galien, 26 avenue de Genève à Saint-Julien – courriel: [mtjd@cc-genevois.fr](mailto:mtjd@cc-genevois.fr)

Horaires : du lundi au jeudi 9h-12h30/13h30-17h – le vendredi 9h-12h30

**PROXIGEM** Transport à la demande  
(complémentaire aux lignes de transport existantes)  
☎ 800 04 74 00 ou [resa@proxigem.fr](mailto:resa@proxigem.fr)

**Réservation obligatoire**



**Nous vous rappelons que la commune s'est dotée d'un défibrillateur (DAE) en 2016 ; il a été installé devant la salle communale afin d'être accessible à tous.**

# Le mot du maire

Généralement, en début d'une année d'élections municipales, l'ambiance générale est un peu fébrile ; il y a la préparation, les rumeurs, les pronostics. Puis après les élections, largement commentées comme il se doit, les nouveaux élus sont impatients de prendre les choses en mains.

Mais cet évènement démocratique de la vie citoyenne française a été largement occultée par une actualité mondiale grave, la Covid-19.

Dans ce contexte très particulier, les élections se sont déroulées discrètement, avec un protocole sanitaire strict. Beaucoup ont renoncé à se déplacer pour éviter des contacts déclarés dangereux à la veille d'un confinement général. Pourtant ce jour là, tous les membres du Conseil Municipal ont été élus et ils se joignent à moi pour vous remercier de votre confiance.



Les conseillers municipaux n'ont pas pu prendre leurs fonctions avant le 26 mai, le bureau exécutif de la Communauté de Communes du Genevois n'est en place que depuis le 08 juillet et plusieurs syndicats n'ont pu installer leur instance qu'en septembre. Toutefois anciens et nouveaux membres du conseil ont pris connaissance des dossiers en cours et chacun s'implique pour tenter de réduire l'impact de ces 10 mois d'action réduite ou suspendue.

D'ailleurs, au fil des pages qui suivent vous constaterez que 2020 n'a pas été une année blanche pour Chevrier. Dès la mi-mars plusieurs actions ont été menées envers nos aînés pour entretenir un lien difficile à maintenir en période d'isolement sanitaire forcé. Les travaux de la route départementale ont repris après le premier confinement et ont progressé de façon satisfaisante puisque le planning est maintenu. Une 4e classe a été aménagée pour son ouverture en septembre. Les points d'apport des ordures ménagères ont été modifiés dans un but d'efficacité pour la collecte et pour favoriser le tri.

En cette phase descendante de la «deuxième vague» notre moral retrouve des couleurs, même si nous savons que nous ne sommes pas tirés d'affaire. Plus ou moins gravement, le coronavirus n'a épargné aucune famille et ses conséquences n'ont pas fini de nous surprendre et de nous inquiéter. Cette crise va laisser de profondes traces sanitaires, économiques et sociales.

Malgré tout, voilà arriver les fêtes de fin d'année. Même si, ni le Coronavirus, ni le terrorisme, qui s'est cruellement rappelé à nous ces derniers mois, ne disparaîtront au 1er janvier 2021, la période est propice à l'optimisme.

Aussi, pour la nouvelle année je vous souhaite patience, tolérance et solidarité, ces vertus qui font la différence dans les moments et situations difficiles. Je vous souhaite de pouvoir bientôt rencontrer librement votre famille et vos amis, retrouver ces moments de partage et de convivialité qui nous manquent tant. Enfin, et surtout, je vous souhaite une bonne santé pour vous et vos proches.

Bonnes fêtes à tous.

*N'oublions pas les gestes barrière*

*Agnès CUZIN*  
Maire de Chevrier

N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site web  
**[www.chevrier.fr](http://www.chevrier.fr)**  
pour être au courant des dernières actualités



# Le Conseil Municipal

## Synthèse des conseils municipaux Période de Novembre 2019 à Octobre 2020



### Bâtiments communaux

Suite à la crise sanitaire ayant entraîné une nouvelle répartition des tâches entre le personnel communal périscolaire et la société de nettoyage, puis l'ouverture de la quatrième classe en septembre 2020, deux avenants successifs ont été signés durant l'année avec la société Clairenet en charge de l'entretien du bâtiment de l'école. Le coût annuel de l'entretien du bâtiment atteint donc 939,65€ HT fin 2020.

L'élargissement de plusieurs fissures dans les murs de la **chapelle** a conduit à la prise de contact avec un architecte du patrimoine. Ce dernier préconise la pose de plusieurs jauges permettant de contrôler l'évolution des fissures ainsi qu'un étaieement extérieur de la façade EST, particulièrement concernée par les désordres observés. Ces travaux seront réalisés prochainement pour la mise en sécurité du bâtiment, afin de permettre des études plus poussées des causes des problèmes (analyse des sols et fondations en pied de murs).

### Ecole

Le conseil municipal a souhaité réévaluer les tarifs périscolaires, qui n'avaient pas évolué l'année dernière, pour l'année 2020/2021. Il rappelle que ces tarifs dépendent du quotient familial, avec fourniture de l'attestation CAF.

La hausse du tarif périscolaire de 6% ne concerne que la seule tranche T4, la plus élevée. Quant à la hausse du tarif de cantine, de 2,5 % en moyenne, elle est progressive. Nulle pour les familles les plus modestes, elle monte progressivement jusqu'à +5 % pour les familles les plus aisées. Le conseil rappelle que le tarif de la cantine inclut le coût du repas lui-même, mais aussi les deux heures de garde des enfants.

Afin de soutenir les projets périscolaires comme chaque année, la commune a accepté la demande de subvention faite par l'APE « Comme 3 Pommes ». Après délibération, le conseil municipal a décidé de lui allouer une aide financière d'un montant de 1 558 € correspondant à une subvention de 20,50 € par élève.

### Finances

#### Compte administratif et affectation des résultats 2019

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	412 382,26 €
Recettes	1 254 549,46 €
Excédent	<b>842 167,20 €</b>
INVESTISSEMENT	
Dépenses	482 299,34 €
Recettes	627 189,56 €
Excédent	<b>144 890,22 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat comme suit :

- ▶ Excédent de fonctionnement reporté 842 167,20 €
- ▶ Solde d'exécution positif reporté 525 582,44 €

# Le Conseil Municipal

## Finances

L'indemnité de conseil pour l'année 2019 sollicitée par Madame La Trésorière du Centre des Finances Publiques a été portée à la connaissance du conseil municipal : elle a été acceptée à hauteur de 80 % soit 340,64 € brut et versée en 2020.

La dotation pour les fonds genevois de l'année 2019 allouée à la commune de Chevrier et perçue en 2020 s'élève à 216 973 €.

### Budget primitif 2020

Suite à la présentation par Mme le Maire des dépenses et recettes prévues au budget primitif 2020, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité.

**Section FONCTIONNEMENT** 1 433 096 €

**Section INVESTISSEMENT** 2 702 690 €

(Vous retrouverez le détail du budget 2020 page 11)

## Fiscalité communale

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les taux de fiscalité 2019 et de ne procéder, pour la 4ème année consécutive, à aucune augmentation, soit pour 2020 :

- ▶ Taxe foncière sur propriétés bâties : 9,78 %
- ▶ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,71 %

La taxe d'aménagement, qui n'avait pas augmenté depuis plusieurs années, a été fixée pour 2021 à 5 % sur l'ensemble du territoire communal.

## Foncier

Le conseil municipal a validé en novembre 2019 l'acquisition de la parcelle section A n° 1583, Chemin du Vieux Lavoir, appartenant à Mme Geneviève PUGIN, d'une superficie d'environ 241 m<sup>2</sup> au prix de 15 000 €. La Commune a présenté un projet d'aménagement de ce petit terrain à la Région et a obtenu une subvention de 8400 euros.

Lors de l'assemblée du 11 juin 2020, le conseil municipal a décidé de missionner l'Etablissement Public Foncier 74 pour accompagner la commune dans l'examen des possibilités pour un projet de local multiservices, d'hébergement d'étape notamment pour les cyclistes de la ViaRhôna, éventuellement complété par une offre de logements abordables.

## Mise en place de la nouvelle équipe municipale

Suite au scrutin du 15 mars 2020, une nouvelle équipe municipale de 15 personnes a été élue et a remplacé les 11 membres de la précédente équipe, la commune ayant franchi le cap des 500 habitants entre les deux mandatures.

Lors du conseil municipal du 26 mai 2020, la nouvelle assemblée, composée de 7 membres de l'ancienne équipe et de 8 nouveaux, a reconduit dans ses fonctions de Maire Mme Agnès CUZIN.

Les débats ont ensuite abouti à la décision de nommer 3 adjoints au Maire. Le conseil municipal a ainsi décidé d'élire Mr Thierry ROSAY, Mme Virginie FONTAINE et Mr Stéphane CLAEYS respectivement 1er, 2ème et 3ème Adjoint au Maire.

Enfin, après délibération, le conseil a décidé à l'unanimité d'attribuer au Maire et aux trois adjoints une indemnité de fonction correspondant à 80% du maximum autorisé par la loi.

## Mise en place de la nouvelle équipe municipale



Après avoir synthétisé le rôle des différentes commissions, Madame le Maire a proposé à l'assemblée de les définir et de désigner les membres les composant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a désigné les membres des commissions communales tels que ci-dessous :

- **Commission finances** : Agnès CUZIN, Thierry ROSAY, Virginie FONTAINE, Stéphane CLAEYS, Evelyne CLERC
- **Commission bâtiments** : Régis BAUD, Jean-François CARREL, Xavier GAUD, Pierre GRANDCHAMP, Claude REINHARDT
- **Commission urbanisme** : Thierry ROSAY, Evelyne CLERC, Kévin POUPARD, Pierre GRANDCHAMP, Cédric CHATELAIN, Claude REINHARDT
- **Commission voirie** : Stéphane CLAEYS, Claude REINHARDT, Pierre GRANDCHAMP, Thierry ROSAY, Cédric CHATELAIN
- **Commission information/site internet** : Stéphane CLAEYS, Evelyne CLERC, Kévin POUPARD, Thierry ROSAY, Xavier GAUD
- **Commission sociale et scolaire** : Virginie FONTAINE, Audrey LEONARD, Laetitia CHARLES, Pierre GRANDCHAMP
- **Commission vie du village** : Jean-François CARREL, Laetitia CHARLES, Régis BAUD, Stéphane CLAEYS

## Délégations aux services intercommunaux et autres représentations

Sur proposition de Madame le Maire, en application de l'article L.2121 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité, a élu les membres des différentes instances intercommunales tels que ci-dessous :

### Syndicat Intercommunal Pays du Vuache

#### Comité syndical

2 titulaires : Agnès CUZIN, Kévin POUPARD – 2 suppléants : Laetitia CHARLES, Pierre GRANDCHAMP

#### Commission technique centre ECLA

1 titulaire : Jean-François CARREL – 1 suppléant : Pierre GRANDCHAMP

### Syndicat Intercommunal du Vuache

2 titulaires : Louis LAPRAZ, Cédric CHATELAIN – 1 suppléant : Laetitia CHARLES

# Le Conseil Municipal

Lors du conseil municipal du 3 septembre 2020, l'assemblée a procédé à la désignation des **délégués aux différentes commissions de la Communauté de Communes du Genevois**. Les représentants de la commune choisis pour participer aux différentes commissions de la CCG sont les suivants :

Commission	Délégué	Délégué
Aménagement, habitat	Agnès CUZIN	
Mobilité	Stéphane CLAEYS	Thierry ROSAY
Finances	Agnès CUZIN	Stéphane CLAEYS
Déchets	Thierry ROSAY	Jean-François CARREL
Environnement. transition énergétique	Laetitia CHARLES	Cédric CHATELAIN
Eau, assainissement	Louis LAPRAZ	Cédric CHATELAIN
Social, seniors, petite enfance	Virginie FONTAINE	Audrey LEONARD
Economie, formation, tourisme	Régis BAUD	Pierre GRANDCHAMP
Communication, services aux usagers, mutualisation	Laetitia CHARLES	

Ce même jour, l'assemblée a désigné Mr Claude REINHARDT en tant que **correspondant Défense** et Mr Stéphane CLAEYS en tant qu'élus **référent sécurité routière**.

Mr Pierre Grandchamp a pour sa part été reconduit à l'unanimité le 11 juin 2020 en qualité de délégué communal au **SYANE**, le syndicat départemental gérant entre autre les réseaux électriques et numériques, l'éclairage public, etc... pour la majorité des communes de Haute-Savoie.

## Plan local d'urbanisme

Une procédure de modification simplifiée du PLU a été mise en œuvre en novembre 2018 en raison d'une erreur de délimitation dans le règlement graphique, secteur Ouest du village. Après consultation des personnes publiques associées et mise à disposition du dossier au public fin 2019, la modification simplifiée n°01 du Plan Local d'Urbanisme a été définitivement adoptée lors du conseil municipal de janvier 2020.

Lors du conseil municipal d'octobre 2020, une présentation a été faite sur les modalités que pourraient prendre le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes, comme le prévoit la loi ALUR du 24 mars 2014 mais dont l'échéance a été reportée en raison de la crise sanitaire du Coronavirus qui a empêché des nouveaux élus de prendre une décision en toute connaissance.

## Sécurité

### Police municipale pluricommunale du Vuache

Devant les besoins réels du territoire un nouvel agent a été recruté, qui, après achèvement des formations réglementaires, permettra de porter à six personnes les effectifs de la police pluricommunale fin 2020. Concernant le budget de ce service, les élus notent que ce dernier est bien maîtrisé.

### Projet de vidéo protection :

Dans le cadre de la police pluricommunale du Vuache, l'implantation de plusieurs caméras de vidéo protection sur les communes du secteur est à l'étude. Une première caméra devrait être implantée dans Chevrier sur la RD 908A. Les démarches doivent reprendre courant 2021. Cet équipement a pour but la protection des biens et des personnes et est subventionné par la Région et par l'Etat.

## Divers

- **Selon l'INSEE, la population légale de la commune au 1er janvier 2019 s'élevait à 522 habitants**
- Comme en 2019, devant la baisse des dotations de l'Etat, l'EHPAD « Les Ombelles » à Viry a sollicité une aide financière auprès des communes du territoire de la CCG pour équilibrer son budget de fonctionnement 2020. Conscient des problématiques liées au vieillissement de la population et l'importance d'apporter aux résidents de ces établissements des soins de qualité, le conseil municipal a rendu un avis très favorable à cette demande de subvention de 2 €/ habitant.
- Depuis fin 2019, le déneigement de la commune a été confié à la société Benoît Paysages de Vulbens. Une convention permettant d'assurer le déneigement de la commune du 15/11/2020 au 15/03/2021 a été passée en ce sens.
- Suite aux intempéries dans les Alpes Maritimes, en solidarité, sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal a décidé en octobre 2020 l'octroi d'une aide d'un montant de 200€ pour les communes sinistrées.

## Ordures ménagères

En 2019, les agents du service déchets ont collecté 12 031 tonnes d'ordures ménagères, soit 1.4% de moins qu'en 2018. Durant cette même période, la population du territoire a progressé de 1.8%. L'augmentation de la collecte des textiles, la mise en place de sites de compostage collectifs, la livraison de 1000 composteurs individuels, ainsi que la communication mise en œuvre, peuvent expliquer ces bons résultats. Avantage direct de ce progrès : la baisse de la taxe ordures ménagères perçue avec la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La collecte de nos ordures ménagères évolue. Après un ramassage initial en porte à porte, des bacs de collecte collectifs, à roulettes, ont été mis en place. Aujourd'hui nous favorisons la pose de conteneurs enterrés, semi-enterrés, ou aériens de plus gros volume. Au terme de nos travaux de voirie, à Chevrier, nous n'aurons que de ce genre de conteneur. Leur gros volume permet d'optimiser les tournées de ramassage, et donc d'en diminuer le coût. Par ailleurs, les forts coups de vent, de plus en plus fréquents, ne nous promèneront plus nos bacs à roulettes.



**Attention**, pensez à revoir la taille de vos sacs poubelle.  
Les trappes des nouveaux containers n'acceptent plus les gros sacs.



Les ordures ménagères collectées partent en train à l'incinérateur de Bellegarde. Les tournées des camions de ramassage sont établies en tenant compte des capacités de collecte des véhicules, du temps de collecte selon la distance et le trafic routier, et avec l'impératif de finir la deuxième rotation avant 12 heures, heure limite pour vider les déchets au quai de déchargement d'Etrembières.

Ceci explique l'heure parfois matinale du passage des camions de ramassage. En effet certaines tournées débutent à 4H30.

## Tri sélectif

Nous avons encore de gros efforts à faire sur le tri sélectif. Or, celui-ci est indispensable pour faire diminuer le volume des ordures ménagères, donc leur coût de collecte et de traitement, et surtout pour permettre de recycler nos déchets et limiter ainsi la consommation des ressources.

Aussi, la Commune va prochainement mettre un place un deuxième point d'apport volontaire, chemin des Ner, pour favoriser ce tri à la source.

Pour le confort et le respect des usagers nous vous remercions de veiller aux horaires de dépôt de vos déchets et de ne pas laisser au sol des objets qui n'entrent pas dans les containers de par leur nature, leur taille ou en raison de la surcharge passagère des équipements ; merci alors de poursuivre votre route jusqu'à la déchèterie de Vulbens.

# Le Conseil Municipal

## Décisions d'urbanisme

### Déclarations préalables :

Mr Yoann STRAZIELLE : installation d'une clôture  
Mr Jérémy COLLET : construction d'un abri de jardin  
Mr David LOPEZ : construction d'une véranda  
Mr Alexandre VIDINHAS : construction d'un abri de jardin  
Mr Régis BAUD : installation d'une pergola  
Mr Patrick DUCHENE : fermeture d'un balcon  
Mr Vincent BERTHET : installation d'une pompe à chaleur  
Mr Jean-François COLLET : installation d'une pergola  
Mr Yves DETRY : création d'un velux  
Mr Julien DE GOUVEIA AMARO : création d'un abri de jardin  
Mr Stéphane CLAEYS : remplacement d'une clôture  
Mr Ludovic LOPES : installation d'une clôture et construction de mur de soutènement  
Mme Nathalie BRUN : construction d'un sas d'entrée  
Mr Réfik MUJI : divisions foncières  
Mr Pierre GRANDCHAMP : divisions foncières  
Mr Richard BADER : modification de façades, création de 3 fenêtres de toit,  
installation d'une clôture et création d'un escalier extérieur  
Mr Pierre GRANDCHAMP : construction d'un abri de jardin  
Mr Raymond DUCHENE : rénovation de façades  
Mr Thomas PICARD : installation d'une clôture  
Mr Pierre GRANDCHAMP : remplacement d'une clôture

### Permis de construire :

Maisons du Genevois : maison individuelle  
Maisons du Genevois : maison individuelle  
Mr Bruno LAFAYE : véranda

### Rappel des différents tarifs votés par le conseil municipal

<b>Photocopies</b>	Pour un particulier	0,30 €	
	Pour une association	0,10 €	
<b>Salle communale</b> (avec forfait ménage)	Pour habitants de Chevrier	Location 250 €	Caution 1 000 €
	Pour habitants de Dingy et Vulbens	Location 280 €	Caution 1 000 €
<b>Foyer des Fayards</b>	Particulier domicilié à Chevrier	Location en semaine	50 €
		Location WE	70 €
		Caution	300 €
<b>Chapiteau</b>	Location	100 €	
	Caution	300 €	
<b>1 table + 2 bancs</b>	Location	5 €	
	Caution	20 €	

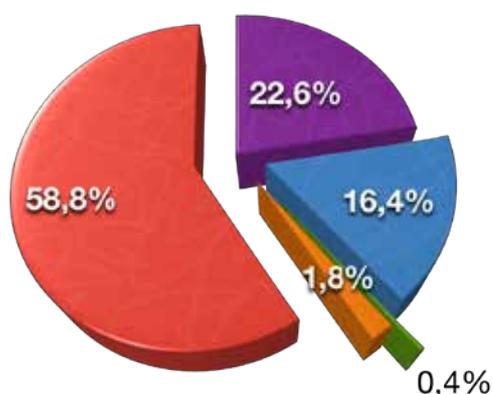
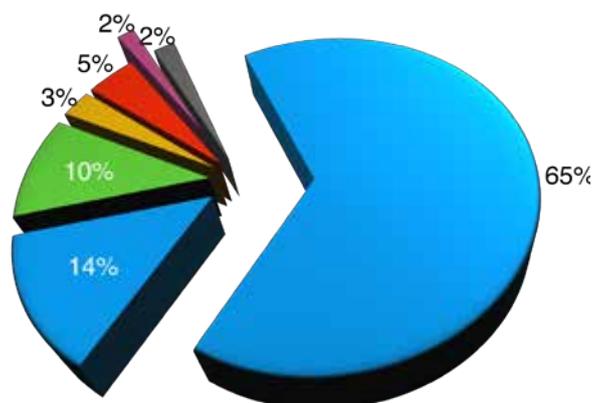
**En raison de l'épidémie de Covid, les salles, le chapiteau ainsi que le matériel ne sont plus loués et ceci jusqu'à nouvel ordre.**

# Budget primitif 2020

## Fonctionnement

Les Dépenses	Montant
Charges à caractère général	199 900 €
Charges de personnel et frais assimilés	148 500 €
Atténuation de produits	40 000 €
Autre charges de gestion courante	64 566 €
Charges financières	23 932 €
Transfert entre sections	28 349 €
Virement à la section d'investissement	927 849 €

TOTAL 1 433 096 €



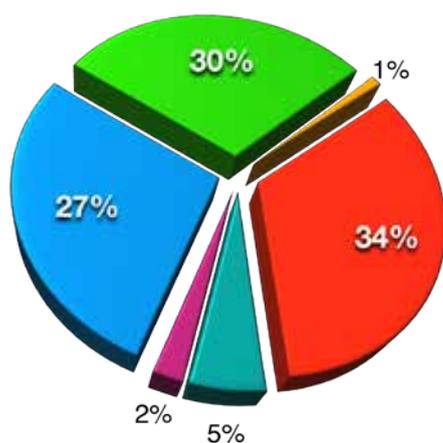
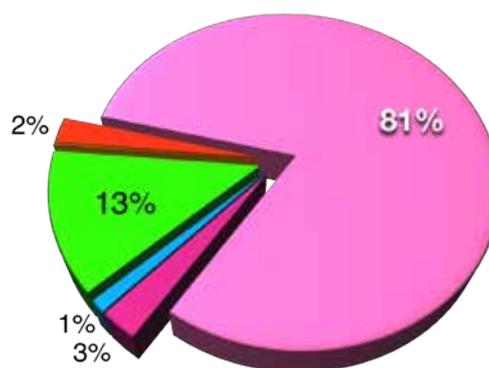
Les recettes	Montant
Impôts et taxes	324 487 €
Dotations, subventions et participations	234 471 €
Autres produits de gestion courante	5 600 €
Produits des services et ventes diverses	26 371 €
Résultat de fonctionnement reporté	842 167 €

TOTAL 1 433 096 €

## Investissement

Les Dépenses	Montant
Emprunts, dettes assimilées	70 371 €
Autres immobilisations financières	29 890 €
Subventions d'équipement	349 900 €
Immobilisations incorporelles	1 800 €
Immobilisations corporelles	65 500 €
Immobilisations en cours	2 185 229 €

TOTAL 2 702 690 €



Les recettes	Montant
Dotations, fond divers, réserves	58 507 €
Subventions d'investissement	743 095 €
Emprunts et dettes assimilées	800 000 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 349 €
Virement de la section de fonctionnement	927 849 €
Solde d'exécution de la section investissement reporté	144 890 €

TOTAL 2 702 690 €

# Le Conseil Municipal

## Point sur les travaux

### Aménagement d'un terrain de sport chemin des Perrières

En dessus des 4 terrains de boules aménagés dans la parcelle surplombant la mairie, une surface de jeu enherbée va voir le jour en 2021. Ce terrain nu sera toutefois légèrement aplani et entouré sur trois côtés par des filets hauts permettant aux ballons de ne pas dévaler sur la route en contrebas.

### Aménagement du centre village (RD 908A)

Le coup d'envoi des travaux qui vont complètement redessiner l'axe principal du village a été donné le 16 octobre 2019 pour la partie enfouissement des réseaux.

Le coût prévisionnel de ces travaux d'envergure s'élève à 1.773.584 € TTC pour la voirie seule (route et Via Rhôna).

Le Conseil Départemental participe à ces travaux à hauteur de 581.675 euros et a en outre alloué à la Commune une subvention de 150.000 euros au titre du CDAS.

Le marché des travaux d'enfouissement des réseaux par le SYANE, s'élève à 675.423 euros et sera à la charge de la Commune pour environ 400.000 euros

Enfin, le marché de reprise du réseau eau potable, entièrement à la charge de la Communauté de Commune du Genevois, s'élève à 127.090 euros.

Outre les travaux d'enfouissement des réseaux (électrique et téléphonique), les travaux d'aménagement de voirie sont les suivants :

- ▶ recalibrage de la voirie aux portes d'entrée du village,
- ▶ mise en place d'un trottoir type voie verte matérialisant la ViaRhôna,
- ▶ mise en œuvre d'une place piétonne traversante au centre bourg.



## Aménagements réalisés en 2020

### 1) Ralentisseurs Chemin de la Fruitière

En juin 2020, en prévision des travaux de voirie à venir sur la RD 908A, deux écluses, réduisant la voirie localement à une seule voie, couplées à des ralentisseurs de type coussin berlinois, ont été installées Chemin de la Fruitière pour faire ralentir les véhicules.

### 2) Sécurisation entrée de village sur route du 16 Août 1944

Profitant de la dynamique engendrée par le projet de la RD 908A, un travail de sécurisation de la route du 16 août a été entrepris en parallèle. Un plateau surélevé au croisement avec le Chemin du Grand Pré et des trottoirs ont été ajoutés afin de faire ralentir là encore les véhicules dans cette zone.

### 3) Enterrement des réseaux aériens / nouvel éclairage public

Une grosse partie des travaux commencés fin 2019 consistent en fait à supprimer complètement de l'axe Vulbens-Arcine tous les réseaux électriques et téléphoniques qui longeaient et traversaient cette route départementale en de nombreux endroits. Cette suppression de tous les poteaux des bords de la RD 908A s'accompagne de l'implantation repensée de l'éclairage public avec des luminaires basse consommation.

### 4) Voie douce ViaRhôna

Un autre point important du projet a consisté à mettre en valeur l'Euro Véloroute ViaRhôna qui traversait la commune jusqu'ici de façon invisible. Ainsi une voie douce, accueillant à la fois piétons et cyclistes, d'une largeur confortable de 3m environ, a été tracée sur toute la traversée du village.

Cet aménagement a conduit à limiter la largeur de la voirie allouée aux véhicules, ceci toujours dans le même but : faire ralentir ces derniers.

De nombreux îlots végétalisés parsèment la route afin de rendre le parcours agréable.



### 5) Square Collomb / halte ViaRhôna

Le square Collomb a été modifié pour faciliter son accès par une rampe et de nouveaux escaliers. Le terrain de pétanque a été déplacé et une nouvelle aire de jeu avec sol souple va être créée prochainement.

Une halte ViaRhôna, coiffée d'une pergola, équipée d'un point d'eau et de WC publics a été ajoutée entre la voie douce et le square.

### 6) Place piétonne de la Chapelle

Le secteur autour de la Chapelle a été profondément modifié afin de mettre en valeur le bâtiment ainsi que le monument aux morts et la stèle en mémoire du 16 Août 1944, désormais réunis. Une place piétonne en pavés et un plateau surélevé avec une voirie spécifique en béton architecturé a été créée pour apaiser cette zone, accueillant aussi le nouveau quai de bus mis aux normes « Personne à mobilité Réduite ».



Toutes les entreprises du chantier se joignent à la Commission Voirie afin de remercier les riverains pour leur amabilité, leur patience et leur compréhension.  
**MERCI !**

# Etat civil



## Naissances :

Margaux LE THUAUT, née le 06 janvier 2020  
Thyméo, Sylvain, Romain, Alain SEGUIN ROHRER,  
né le 09 janvier 2020  
Louis, Renaud HENON RYO,  
né le 1er février 2020  
Eliot, Guy PICARD, né le 4 février 2020  
Amanda VERRIER, née le 12 février 2020



## Mariage

Claudia LANCIA et Fanny Mathilde HOUOT,  
le 10 juillet 2020

## Décès :

Rémy, Jean-Gérard, Paul GILLET,  
le 18 novembre 2019  
Auguste, Jean CARREL, le 27 mars 2020  
Brigitte, Dagmar WRIGHT née GAERTKE,  
le 21 juillet 2020  
Gilbert, Emile PHILIPPE, le 23 septembre 2020

## *Ils nous ont quittés cette année*

### Auguste CARREL, décédé en mars 2020



En raison de la crise sanitaire les funérailles de Dudu, comme tout le monde l'appelait, ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Pourtant, à l'exception d'un bref passage à St Julien, Dudu a toujours vécu et travaillé à Chevrier. Jeune homme, il reprend la ferme familiale après le décès accidentel de son père Jean CARREL. Puis, il exercera la charpente une dizaine d'année avant son départ à Saint Julien. Enfin, il reviendra terminer sa vie professionnelle à Chevrier, en qualité d'employé communal, de juin 1996 à décembre 2008.

Depuis une douzaine d'années, Dudu profitait de sa retraite pour bricoler, faire du bois, cultiver ses « patates », ou élever un cochon. Il partageait du temps avec sa famille et surtout avec son fils Jean-François qui était venu, avec Fanny, s'installer près de chez lui.

Une retraite un peu courte cependant. La maladie guettait depuis quelques temps.

Mais avant de partir à l'hôpital, Dudu a eu la fierté de voir son fils Jean-François intégrer le Conseil Municipal de Chevrier, comme son père, son frère et lui-même avait eu le plaisir d'assumer cet engagement par le passé.

Tous ses proches, famille, voisins, amis, anciens de la MJC, anciens de la Vogue, anciens collègues, connaissaient ses vieux démons et son caractère parfois un peu vif, mais tous se rappellent de sa générosité, de sa bonne humeur, et de tous les bons moments passés ensemble.

A la veille de mettre sous presse, nous apprenons le décès de **Mr Léon CARREL**, survenu le 1er décembre 2020 à Frangy.



## Gilbert Philippe nous a quittés au début de l'automne

La souffrance et la peur de devenir dépendant ont eu raison de son amour de la vie.



Né dans une famille d'agriculteurs à Chevrier, il quitta assez vite les études pour travailler avec son père à la ferme familiale. Il partit ensuite au régiment, dans les chasseurs alpins et passât 2 ans en Algérie, période dont il ne parlera jamais.

A son retour, il entra à EDF. D'abord au Fayet où il rencontrât sa femme, puis à Cluses et ensuite à St Julien car il ne voulait pas travailler dans les bureaux, c'était plutôt un homme d'extérieur.

Il aimait la nature, les ballades en montagnes avec les copains d'EDF et les randonnées d'été de plusieurs jours dans les massifs alpins. Il était chasseur, mais plus pour observer les animaux : les lunettes d'approche ont assez vite remplacé le fusil ! Maintes fois, il restait en contemplation depuis le sommet du Vuache ! Il aimait faire du bois, nettoyer et entretenir chemins et sentiers avec son soin habituel, et personne ne l'a remplacé depuis quelques années. Il participait ainsi à la préservation de la nature environnante et soutenait les actions du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV).

A sa retraite, pour occuper ses mains qui en avaient besoin, il s'était mis à faire des paniers, des paniers solides, dans la tradition et il a su inventer les outils pour faciliter sa tâche.

Mais la vannerie est un travail hivernal, il lui a fallu une passion supplémentaire pour occuper le reste du temps. Avec ses mains d'artiste, il s'orienta vers la sculpture sur bois, au couteau ; noble matière qui semblait jouer avec son perfectionnisme. Combien a-t-il fait d'heureux en offrant ses sculptures !

Il était aussi un photographe accompli et on se souvient de ses premiers prix au concours de la MJC. Que dire des moutons qu'il prenait en pension et dont il devenait pour quelques mois chaque année le berger attentif. En effet, pour lui, chaque brebis était unique, avec son caractère et il les connaissait toutes ! A Chevrier, on l'appelait le scientifique car il aimait lire, se cultiver et rapporter des faits établis. Il était parfois un peu sauvage et le Vuache était son territoire de liberté et de solitude.

C'est une figure du village qui s'en est allée. Nous gardons de lui un souvenir ému d'un homme qui aimait le travail bien fait et les beautés de la nature mais aussi celui d'un artiste méticuleux et discret.

*Très respecté des membres du Syndicat Intercommunal du Vuache, un hommage a été rendu à Gilbert Philippe dans le dernier numéro de « l'Echo du Vuache », le journal du SIV, paru en octobre 2020.*

## Cérémonie du 11 novembre



En raison de la période de reconfinement, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année en comité restreint.

Beaucoup d'émotion cependant au rappel de cette terrible première guerre mondiale mais aussi à l'évocation des récentes attaques terroristes, combat, hélas toujours d'actualité.

# Commission sociale communale

## Rencontre des Séniors

Depuis quelques années, la Commission sociale communale organise en partenariat avec le CCAS de la commune de Vulbens des rencontres mensuelles entre séniors. En raison de la Covid 19, cette activité est pour le moment suspendue.

Dès que la situation sanitaire le permettra, ces rencontres mensuelles reprendront au rythme de deux séances par mois :

- ▶ Le 2e jeudi du mois : à Vulbens – chez les sœurs
- ▶ Le 4e jeudi du mois : à Chevrier – foyer des Fayards

Horaires : de 14h30 à 17h.

Rencontres autour d'un café, discussions, jeux de société et autres activités...

Si vous désirez vous joindre aux participants, merci de contacter la mairie de Chevrier 04.50.04.37.45

Responsable : Mme Virginie FONTAINE, adjointe aux affaires sociales.

Le transport des personnes âgées peut être organisé.

D'autre part, les aînés de la commune de 80 ans et plus, ont bénéficié d'un abonnement d'un an au journal «Le Messenger » offert par la mairie de Chevrier.

Aux séniors de 70 ans et plus, un colis avec des produits locaux leur sera offert à l'occasion des fêtes de fin d'année, ils seront distribués mi-décembre par les membres du conseil municipal.

## A votre voix !

La nouvelle commission sociale s'occupe essentiellement de rester en contact avec nos aînés en ces temps de confinement et prend ses marques avec les projets de la Communauté de Communes.



Mais nous sommes également conscients que notre village évolue, nos enfants deviennent des adolescents qui doivent avoir des attentes, des nouveaux arrivants, des bébés à faire garder, une diversité qui grandit. Nous voulions organiser une réunion publique pour recueillir vos attentes, vos idées, hélas la situation sanitaire ne nous le permet pas.

Alors n'hésitez pas à envoyer un mail à la mairie, avec l'intitulé : COM SOCIAL-MA VOIX, qui nous sera transmis et nous étudierons chaque demande. Nous ferons ce que nous pourrons avec les ressources que nous avons, mais nous souhaitons être au plus près de vous.

Sachez qu'un marché de producteurs locaux est en cours d'élaboration et nous espérons qu'il verra le jour dès le début 2021.

Au plaisir de vous lire,  
Virginie, Audrey, Pierre et Laetitia

## Bien vivre ensemble

**Pour favoriser les relations de bon voisinage nous vous rappelons quelques règles :**



Les dépôts aux containers de tri (dedans et non à côté !) peuvent être effectués du lundi au samedi de 7h à 20h, le dimanche et jours fériés de 10h à 20h.



Les travaux de bricolage, mécanique, jardinage, exécutés à l'aide d'outils bruyants, sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19 heures, les jours fériés de 9h à 12h. Ils sont interdits le dimanche.



Les propriétaires de chiens doivent prendre toutes mesures pour éviter la gêne occasionnée par des aboiements répétés, de jour comme de nuit.

*Merci à tous.*

# Intercommunalité



## La Maison de Santé du Vuache

Les travaux de la Maison de Santé du Vuache implantée sur la commune de Valleiry se poursuivent. Ce projet intercommunal a pour but de regrouper l'offre sanitaire et sociale au sein d'une maison de santé qui aura vocation à couvrir les besoins de santé de plusieurs communes. La Maison de Santé du Vuache accueillera médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, psychomotricienne et podologue ainsi qu'un laboratoire d'analyses médicales.

Malgré la crise sanitaire de la Covid 19 et les aménagements supplémentaires demandés par les professionnels et les élus, la mise en service de cette maison de santé est prévue pour le printemps 2021.

Le budget définitif s'élève à environ 3 773 000 euros, subventionné par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental à hauteur de 30 % environ. Le solde est financé par le Syndicat Pays du Vuache, au moyen des contributions de ses Communes membres, dont Chevrier, proportionnellement à leur population respective.



## Syndicat Intercommunal du Vuache

Le 27 juin 2020, les délégués des onze communes membres du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE, destiné à la protection et à l'aménagement du Vuache, ont procédé à l'élection du nouveau bureau.

C'est désormais **Madame Sylvie RINALDI** qui exerce les fonctions de Présidente.

Comme chaque année, les travaux du SIV ont été nombreux et variés. Notons particulièrement la création et le balisage, avec la Commune de Valleiry, de quatre nouveaux itinéraires de randonnées pédestres. Fidèles à l'esprit « Famille - Basket » des sentiers du Vuache, ces parcours, adaptés aux enfants et sans difficulté, permettent d'une part de rejoindre à pied les hameaux et les villages situés autour de la commune et d'autre part de découvrir le patrimoine local et la nature environnante.

Le SIV organise également, tout au long de l'année, des sorties découvertes « Espaces Naturels Sensibles » très intéressantes et conviviales. Le programme 2020 a été perturbé par la crise sanitaire mais, le 17 octobre dernier, a eu lieu sur notre Commune une animation sur « La vie cachée des champignons ! ».

Néophytes et passionnés ont pu ainsi partir à la découverte des champignons présents dans les châtaigneraies du Massif du Vuache.





**pour tous, toute la vie, partout**

## ADMR Viry Vuache

L'assemblée générale de l'association ADMR Viry-Vuache s'est tenue le 02 Octobre 2020 à Jonzier-Epagny. Le rapport d'activité 2019 montre une augmentation du

nombre d'heures d'activité de 6,81 % par rapport à l'année 2018, soit plus 1 375 heures.

Parmi les principales interventions de services à la personne, celles auprès des personnes âgées sont les plus nombreuses mais il y a aussi des interventions auprès des personnes handicapées ou de l'aide ponctuelle aux familles.

En 2019, l'ADMR a pris en charge 8 personnes sur la commune de Chevrier, soit 356 heures.

La demande de soins et de services auprès de la personne augmente constamment.

Pour répondre à ce problème et développer son activité (entretien du lieu de vie, présence relationnelle, courses...), l'ADMR :

- **recherche de nouveaux bénévoles**
- **recrute du personnel pour ses services de soins autour de la personne**

Pour intégrer et soutenir cette association : **tel : 04.50.04.86.45** – mail : [accueil.viryvuache@fede74.admr.org](mailto:accueil.viryvuache@fede74.admr.org)

### ► **Face à la crise sanitaire : l'ADMR Viry-Vuache reste mobilisée**

En cette période de crise sanitaire, l'association maintient ses services, en particulier auprès des personnes les plus vulnérables, sur l'ensemble de ses communes d'intervention. Pour aider aux gestes du quotidien (aide aux levers et couchers, à la toilette, à la prise de repas, aux courses) et à l'entretien du lieu de vie. Une vingtaine d'aides à domicile et auxiliaires de vie sociale continuent d'intervenir auprès des bénéficiaires dans le respect des consignes d'hygiène.

### ► **Service de livraison de repas à domicile**

Depuis mai 2020, la livraison de repas à domicile est également assurée sur notre territoire par le biais de l'ADMR Usses et Rhône.

**Composition du repas et conditionnement** : une entrée, une viande ou un poisson, des légumes ou féculents, du fromage, un dessert et un potage. Le pain est en option. Possibilité d'adapter à des régimes spéciaux : sans sel, diabétique, etc....

Les repas sont élaborés par l'entreprise Leztroy à Serrières en Chautagne, à base de produits frais, BIO, locaux, privilégiant les circuits courts.

Ils sont présentés sous forme de barquettes scellées. Pour les aliments à manger chauds, ils peuvent être placés au bain-marie ou au micro-ondes mais également être transvasés dans un plat pour être réchauffés au four.

**Livraisons** : les repas sont livrés chaque jour dans la matinée, du lundi au vendredi (les repas du week-end sont livrés le vendredi également). Ils seront rangés par le livreur dans le réfrigérateur.

**Tarifs et règlement** : le repas livré coûte 9,10 € – le pain en option : 0.51 €

Une facture mensuelle sera adressée au bénéficiaire qui devra s'en acquitter à réception.

A noter que tout repas commandé sera facturé et en cas de 1ère commande, pour essai, un engagement d'une semaine à minima est demandé.

Pour certains bénéficiaires, le coût de cette prestation peut-être partiellement pris en charge par le Conseil départemental, les caisses mutuelles ou de retraite. Il peut faire également l'objet d'une réduction d'impôt.

Le service de livraison de repas est joignable  
par téléphone au 06.71.68.03.99 ou par mail [accueil.ussesethone@fede74.admr.org](mailto:accueil.ussesethone@fede74.admr.org)

## GOUVERNANCE



Le 08 juillet 2020, le Conseil Communautaire, composé des 49 délégués des Communes membres a élu le Président et les Vices Présidents de la Communauté de Communes du Genevois, pour les 6 ans à venir.

Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Maire de Chenex, a été renouvelé dans ses fonctions de Président.

Aux termes de ce conseil communautaire, ont également été élus les membres du Bureau et désignés les délégués des divers syndicats et commissions spéciales.

Lors du Conseil Communautaire du 20 juillet 2020 il a été décidé de former les 9 commissions thématiques auxquelles tous les Conseillers municipaux ont été invités à participer.

## PROJET DE TERRITOIRE

En début de mandat, les élus communautaires ont décidé l'élaboration d'un projet de territoire. Il s'agit de formuler la vision des évolutions souhaitées pour le territoire, de mettre en lumière les enjeux, de prioriser les actions et d'y associer une stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires à ces ambitions. Bref, c'est la feuille de route des élus pour le mandat à venir.

Ce processus de réflexion des élus s'enrichit de la concertation de tous les acteurs du territoire et c'est pourquoi certains de vous ont été sondés par téléphone et qu'il était possible de répondre à un questionnaire en ligne jusque fin novembre 2020.

(cf. : bulletin d'information de la CCG « Le Genevois » d'octobre 2020).

## Commission TRANSPORTS - MOBILITE

Avec 7,6 millions d'euros, le second budget le plus important de la CCG, l'action Eco-Mobilité reste aujourd'hui plus que jamais un des enjeux majeurs de la communauté de commune. Gestion des transports publics, futur tramway, transport scolaire, co-voiturage, modes de déplacements doux sont parmi les actions gérées au quotidien par cette commission.

### • Transports Publics :

L'année écoulée a vu se poursuivre les diverses études pour faire aboutir, courant 2023, le projet d'extension de la ligne 15 de tramway reliant la ville de Saint-Julien-en-Genevois à Lancy (quartier des Palettes). L'itinéraire total de 6km, dont 1,4 km en France, proposera aux usagers quatre arrêts sur le territoire français : Saint-Julien gare, Saint-Julien centre, les Cyclades et Perly douane.

Une refonte complète du « Guide de la mobilité dans le Genevois français », intégrant notamment les nombreuses nouveautés liées à l'apparition du Léman Express fin 2019, va être distribuée dans les boîtes aux lettres de tous les habitants du territoire en cette fin d'année.

Le 6 octobre dernier, les élus de la CCG ont inauguré le nouveau dépôt bus situé dans la zone d'activités des Marais à Saint Julien en Genevois. Cet équipement, financé par la communauté de communes, composé d'un bâtiment regroupant des bureaux et un atelier dédié à l'entretien des véhicules, d'une plateforme de stockage de bus équipée d'une zone de lavage, permet d'optimiser les coûts globaux facturés par les différents opérateurs de transports scolaire et public en permettant aux bus d'être entreposés au plus près de leur lieu d'utilisation.

# Communauté de Communes du Genevois

## • Déplacements Modes Doux :

Les études techniques en vue de la réalisation de l'itinéraire ViaRhôna reliant le tronçon actuel passant à Chevrier en direction d'Annemasse se sont poursuivies cette année. Cette voie verte, majoritairement réalisée en site propre, permettra des activités cyclistes de loisir, incitera aussi à la pratique quotidienne du vélo, de la marche et autres activités de loisirs pour les habitants de la CCG. Les premiers travaux doivent débuter courant 2021.

La portion de piste cyclable du Bois de Vosogne à Valleiry, permettant d'éviter en vélo la route des bois de Chancy, a été terminée cet automne et est à présent ouverte au public.

## Commission ECONOMIE

Conformément à la Loi NOTRE, la Communauté de Communes du Genevois est désormais compétente pour créer, aménager et gérer les zones d'activités économiques, indispensables pour accueillir de nouvelles entreprises, permettre le développement de celles existantes et donc pour créer des emplois.

Plusieurs projets sont en cours de préparation ou de réalisation, notamment à Viry, à Valleiry, au Châble Beaumont, à Neydens. A Vulbens, la Zone des Grands Chavannoux a bénéficié d'une extension de 2 hectares. Les travaux d'aménagement sont quasiment achevés et trois nouvelles installations d'entreprises sont d'ores et déjà validées.



**L'Ecoparc du Genevois**, situé sur les Communes de St Julien en Genevois et Neydens, est un projet de 24 hectares destiné à accueillir des éco-activités, mais également des activités liées au bien-être et au mieux-vivre. Les travaux d'aménagement de ce parc d'activités économiques important pour notre territoire pourront reprendre dès que les recours seront levés. [www.ecoparcdugenevois.fr](http://www.ecoparcdugenevois.fr)

## COVID 19 - Accompagnement des entreprises

Pour soutenir les entreprises des 17 communes de son territoire, la Communauté de Communes du Genevois s'est engagée sur plusieurs dispositifs complémentaires aux aides mises en place par l'Etat à la Région. Elle a notamment décidé d'apporter un financement complémentaire au Fonds Région Unie mis en place par la région Auvergne Rhône-Alpes en débloquant plus de 180 000 € et de dégrever de 2/3 du montant de la CFE 2020 due par les TPE et PME des secteurs les plus touchés.



## Commission SOCIAL - SANTE - PETITE ENFANCE

Le Pôle Médico-social de Saint Julien vous renseigne et vous oriente vers les personnes ressources en fonction de vos besoins. Le but étant d'accompagner les personnes en demande sociale.

- ▶ Assistante sociale : rendez-vous à prendre auprès du PMS, permanence AS à la mairie de Valleiry le lundi / mardi après-midi et mercredi matin.
- ▶ Maison de la justice
- ▶ Différentes associations (Missions Papillagou, Les enfants de Croquelune, Rallye santé)
- ▶ Forum des métiers
- ▶ PMI-Puéricultrices : pour Chevrier, Marina Bolognesi, lundi de 16h à 16h30 sur RDV, jeudi et vendredi matin permanences à Valleiry.

### Petite enfance

L'offre en matière de modes de garde pour les enfants de moins de trois ans est assez variée sur le territoire de la Communauté de communes du Genevois : crèches et micro-crèches publiques, crèches privées, assistants maternels, mais la demande ne cesse d'augmenter.

Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) est un service gratuit qui a pour mission d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants par les assistants maternels agréés indépendants. Lieu d'animations, de rencontres et d'échanges pour tous les assistants maternels et les enfants, c'est également un lieu d'information pour les parents. Vous trouverez au relais :

- ▶ Une information concernant les modes de garde
- ▶ Une aide pour faciliter la recherche d'un assistant maternel agréé
- ▶ Des informations sur le rôle d'employeur ainsi que sur les démarches administratives
- ▶ Un soutien pour préparer un projet d'accueil de qualité avec l'assistant maternel

Le projet de territoire tend vers la création d'ici 5 ans de 200 places d'accueil pour la petite enfance, tous modes de garde confondus. Le but est d'améliorer le taux de couverture actuel (48,7 % pour le territoire) afin d'atteindre la moyenne nationale qui est de 58 %. Dans trois communes, Valleiry, Vers et Beaumont, des projets de création de crèches sont en étude.

Mais, le nombre de places en crèche ne sera pas suffisant pour répondre à la demande des familles, il est donc très important de promouvoir le métier d'assistants maternels.

### Comment devenir assistant maternel ?

Avant de pouvoir prétendre à devenir assistant maternel, le candidat doit remplir certaines conditions comme par exemple disposer d'un logement dont l'état, les dimensions, les conditions d'accès et l'environnement permettent d'assurer le bien-être et la sécurité des mineurs.

Il se doit également d'effectuer une formation de 80h avant l'accueil de l'enfant auprès d'un organisme agréé ainsi qu'une formation de 40h après l'obtention de l'agrément, dans les trois ans qui suivent l'accueil du premier enfant. Soit au total 120 heures de formation. Les 80 premières heures de formation permettent à l'assistant maternel d'acquérir un socle de connaissances et de compétences et font l'objet d'une évaluation.

### Les démarches :

Pour devenir assistant maternel, vous devez adresser un courrier de demande à la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Vous serez alors convié à une réunion d'information sur le métier, puis vous aurez un dossier à constituer et à retourner au service de PMI. Le Conseil Départemental a trois mois pour répondre à votre demande.

**Pour plus d'information, vous pouvez contacter le service petite enfance de la Communauté de communes du Genevois au 04 50 95 91 40 du lundi au vendredi de 9h à 11h ou par mail à l'adresse suivante : [petite-enfance@cc-genevois.fr](mailto:petite-enfance@cc-genevois.fr)**

# Rentrée scolaire

**A la rentrée scolaire 2020/2021, l'effectif total s'élevait à 82 élèves répartis en 4 classes :**

- Maternelle PS : 18 élèves
- Maternelle MS et GS : 20 élèves
- CP-CE1 : 20 élèves
- CE2-CM1-CM2 : 24 élèves

En effet, le 4 septembre, l'Inspection d'Académie a autorisé l'ouverture d'une 4e classe, au grand soulagement de tous, permettant ainsi d'avoir des classes avec des effectifs tout à fait satisfaisants, surtout en Maternelle. En corrélation avec l'augmentation du nombre d'élèves, on constate une augmentation du nombre moyen de repas quotidiens pris à la cantine scolaire et de la fréquentation de la garderie périscolaire.



## Souvenir d'écolier – par Xavier Gaud

### *L'Histoire d'une classe...*

*La grande nouvelle de cette rentrée 2020, a été l'ouverture d'une classe supplémentaire dans l'ancienne école de Chevrier. Après de multiples rebondissements, la décision d'ouverture a été prise par l'Inspectrice d'Académie, au grand soulagement du corps enseignant, des parents d'élèves et des enfants. Le conseil municipal, conscient de l'accroissement de la population du village, avait anticipé l'augmentation du nombre d'élèves et laissé vacante une ancienne classe située dans le bâtiment de la mairie.*

*Ce bâtiment, de type Jules Ferry, avait été construit en 1897 et comprenait, au rez-de-chaussée, deux classes ainsi qu'une salle pour la mairie et deux appartements à l'étage. Pendant les événements d'août 1944, il subit un incendie qui le détruisit partiellement. Il fut reconstruit après la guerre avec toutefois quelques transformations, notamment pour la salle de mairie qui fut installée à l'étage. Pendant le temps de la reconstruction, les élèves retournèrent dans l'ancienne école, c'est à dire dans la maison de Léon Carrel, chemin de Sainte Victoire. Un peu avant 1950, le bâtiment a pu reprendre ses fonctions d'école et ceci jusqu'en 2016, date d'ouverture de la nouvelle école telle que nous la connaissons aujourd'hui.*

*La réutilisation de cette classe m'a questionné sur l'histoire de l'école de Chevrier... mon école, et a éveillé en moi quelques souvenirs que j'ai eu envie de vous faire partager, d'où cet article.*

*Si mes calculs sont bons, 112 classes d'âges, soit pratiquement 4 générations, se sont succédées dans ces murs! Les plus anciens se souviennent, avec plus ou moins de plaisir, suivant si on était «bon élève» ou «cancre», de leurs années passées sur les bancs de cette l'école, penchés sur leur pupitre, les doigts tachés d'encre ! L'école était alors une institution très respectée, le maître ou la maîtresse, une personne*



*importante dans le village, qui remplissait d'ailleurs généralement la fonction de secrétaire de mairie.*

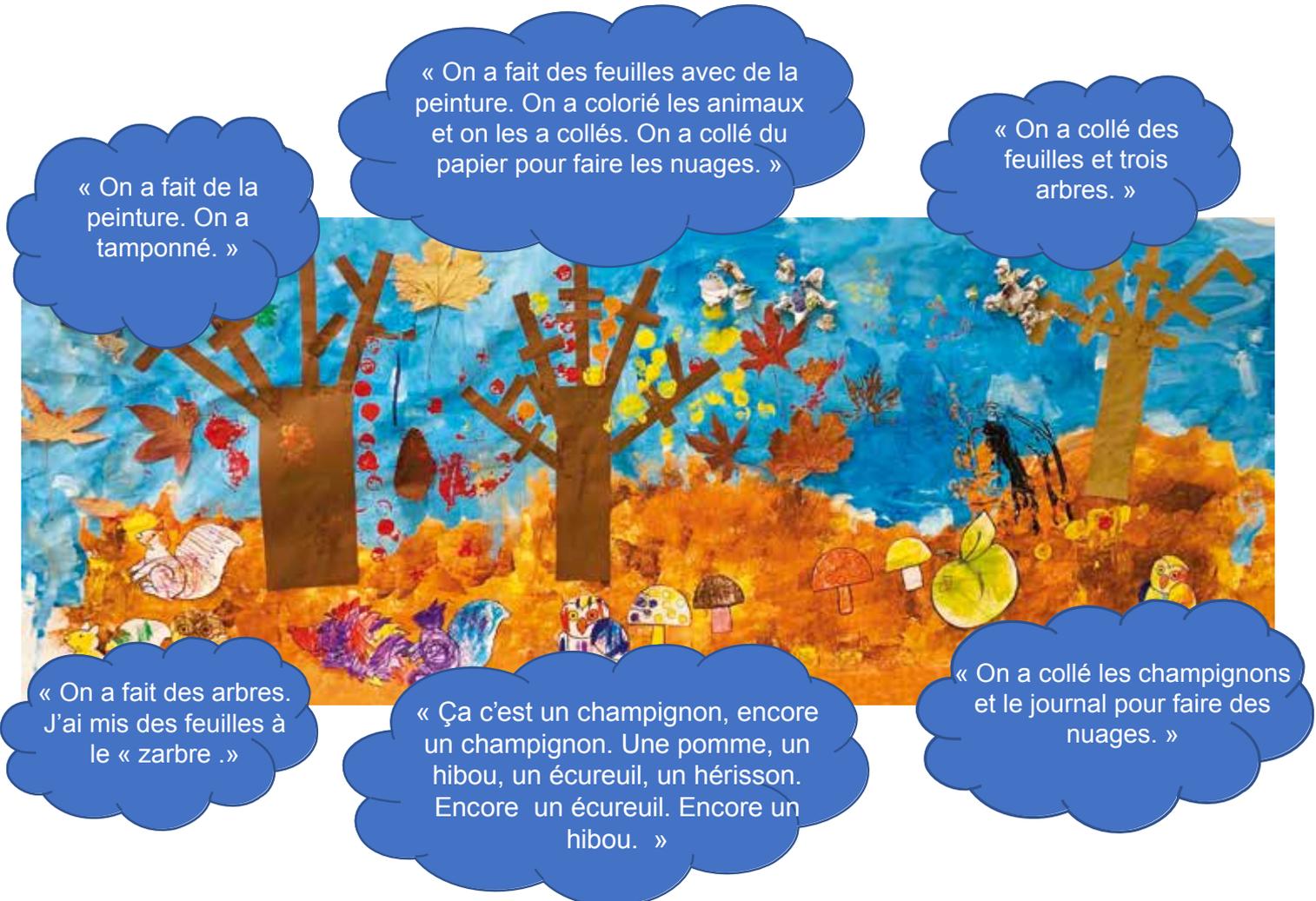
*Les temps ont changé mais pour tous les enfants, c'est autant de souvenirs qui resteront puisqu'une classe est avant tout un lieu de vie, d'échange, d'apprentissage et d'expérience, sous l'œil attentif de l'institutrice.*

*Pour ma part, les souvenirs les plus précis que je garde de cette période, je l'avoue, sont ceux de la récréation : monter après le cerisier, jouer dans le grand bac à sable, et les interminables parties de foot !*

*Une nouvelle génération, celle de mon fils, est à présent installée dans cette classe. Je lui souhaite, ainsi qu'à ses petits camarades qui l'occupent aujourd'hui, d'écrire dans leur mémoire autant de bons souvenirs que j'en ai eu à mon époque dans cette même classe.*

## La fresque d'automne des élèves de Petite Section

Durant plusieurs après-midis, les élèves de la classe de Petite Section de Maternelle ont travaillé pour faire cette jolie fresque d'automne. Ils vous racontent comment ils l'ont réalisée.



« On a fait de la peinture. On a tamponné. »

« On a fait des feuilles avec de la peinture. On a colorié les animaux et on les a collés. On a collé du papier pour faire les nuages. »

« On a collé des feuilles et trois arbres. »

« On a fait des arbres. J'ai mis des feuilles à le « zarbre . »

« Ça c'est un champignon, encore un champignon. Une pomme, un hibou, un écureuil, un hérisson. Encore un écureuil. Encore un hibou. »

« On a collé les champignons et le journal pour faire des nuages. »

## L'escargot géant

Cette année, la classe de Moyenne et Grande section de Maternelle, a accueilli un élève quelque peu particulier : un escargot géant d'Afrique. Il s'agit d'une espèce tropicale.



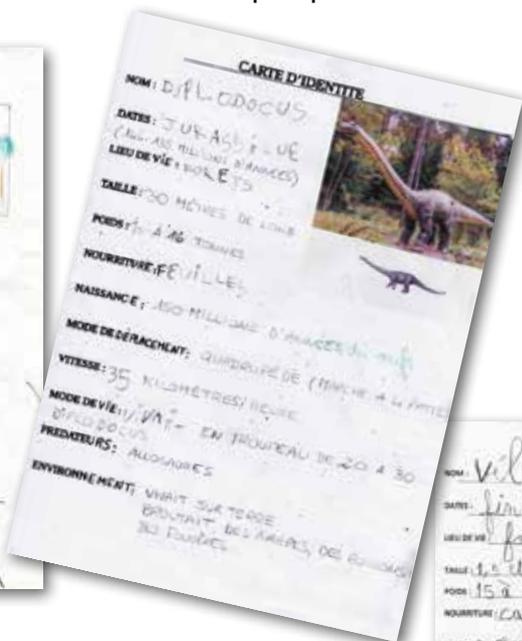
### Paroles d'enfants :

- « Il s'appelle Gros Dormeur et il vit dans son vivarium »
- « On avait écrit des prénoms et s'il y avait le plus de prénom c'est celui là qu'on choisissait. Il y a beaucoup d'enfants qui voulaient Gros Dormeur »
- « Il mange des pommes, des carottes », « il mange de fruits et des légumes ».
- « Il dort toute la journée et il mange la nuit », « sa coquille est fragile », « il aime bien se mouiller ».
- « Deux enfants s'occupent de l'escargot chaque semaine, il faut le mouiller, on change le vivarium, on le lave, on lui donne de l'eau ».
- « Quand on le met sur la main c'est vraiment dégoûtant !!!



## Cartes d'identité des dinosaures

Un jour, Basile a parlé des dinosaures. Alors la maîtresse a proposé de travailler sur ce thème. Tout le monde était d'accord. Plusieurs ont apporté des livres et nous avons aussi fait des recherches avec les ordinateurs. Nous avons décidé de faire des cartes d'identité de différents dinosaures, une espèce par groupe de 2 ou 3 élèves. Voici quelques unes de ces productions :



## Notre nouvelle classe

Nous sommes en CP et CE1 et nous sommes installés dans une nouvelle classe dans le bâtiment de la mairie.

En fait cette classe existe depuis longtemps parce que certains de nos parents ou tata ou mamie venaient déjà apprendre dans cette salle.

La mairie, à côté, était aussi une classe. A ce moment là, il n'y avait que 2 classes dans l'école. Maintenant, depuis cette rentrée, il y en a 4 !

Notre salle a été rénovée avec de la peinture blanche sur les murs et jaune sur les portes et placards et un nouveau sol.

Nous aimons notre classe, nous y sommes bien !

## Masque obligatoire !!

Depuis la rentrée, nous devons garder les masques tous les jours à l'école. On peut les retirer un peu pour manger une pomme ou respirer. Si nous restons à la cantine, nous apportons un masque de rechange pour l'après-midi.

Nous retirons nos masques seulement pendant le repas et pour faire du sport.

**Annabelle...** son masque l'énerve.

**Evan ...** n'est pas dérangé, il trouve que ça le protège.

**Louka dit...** qu'il faut parler plus fort.

**Léa trouve...** qu'il fait chaud dans les masques

**Ayoub, Basile, Augustine...** ça les embête

**Haytam et Luka** trouvent ...que ce masque n'est pas embêtant

**Meryl...** n'aime pas les masques

**Ella...** aimerait bien ne pas le garder toute la journée

**Thibaut...** ça le gratte **Manhoa...** n'aime pas le masque, ça l'embête

Les autres n'ont pas d'avis...et puis on finit tous par s'habituer et même parfois on l'oublie...ou on l'oublie à la maison, alors la maîtresse nous en prête un !

## La classe des CP-CE1

## Classe des CE2 – CM1 – CM2

Au mois d'octobre, nous étions dans la classe avec une dame de la LPO. C'est une association qui sauve les oiseaux. La dame nous a donné une feuille avec un oiseau dessus. Et grâce à ces informations, nous devons présenter notre oiseau (taille, nourriture, envergure lieu de vie). Ensuite, nous devons tracer le chemin de sa migration pour qu'il arrive à destination.

Ensuite, Nous avons joué à un jeu. Nous avons ramassé des petites étiquettes où il y avait de la nourriture pour des oiseaux migrateurs, pour qu'ils mangent afin de préparer leur long voyage. Il y avait plusieurs races d'insectes (des chenilles, des mouches, des graines de marin ...). Puis, nous avons sauté au-dessus des montagnes pour se mettre à la place des oiseaux migrateurs. Ensuite nous avons traversé le Sahara les yeux fermés en file indienne. Nous étions guidés par une personne de notre groupe avec des bruits d'oiseaux. Nous avons traversé la mer méditerranée et nous avons sauté par-dessus pour atterrir en Afrique.

Le mardi 13 Octobre, nous sommes allés à l'observatoire de la L.P.O.

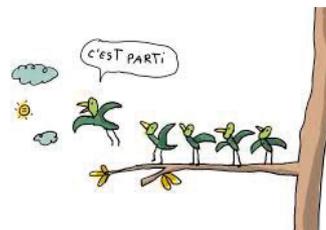
Pauline, la monitrice a mélangé les cartes images et explications. Nous devons les assembler dans l'ordre.

Il y en avait six. Cela nous a pris assez de temps mais nous avons réussi, il nous restait quelques minutes. Elle nous a expliqué les étapes du passage de la bague aux oiseaux.

Il fallait :

- 1 - installer des filets
- 2 - récupérer les oiseaux
- 3 - le peser
- 4 - mesurer les ailes
- 5 - installer la bague
- 6 - le libérer.

Puis elle nous a montré de vieilles bagues.



Avec des jumelles nous avons vu des oiseaux. Un monsieur de la LPO nous a montré les oiseaux qu'ils ont rencontrés. Ils nous ont aussi montré leur rareté. Avec la longue-vue nous avons vu une buse.

Nous avons donc eu la chance de pouvoir les observer librement.

Malheureusement, nous avons vu très peu d'oiseaux malgré tout, nous sommes tout de même très contents de cette visite.

C'était très chouette, nous avons pu voir de beaux oiseaux.

Bref c'était une superbe journée.

Nous nous sommes bien amusés.



Milan Royal  
Photo : Jean Bisetti



## Le Défilé de l'Écluse, lieu stratégique du passage automnal pour les rapaces



Vous êtes sûrement déjà passés devant en vous promenant le long de la voie ferrée, en dessous du village de Chevrier. Le site du défilé de l'Écluse, appelé ainsi par les ornithologues qui viennent observer le magnifique spectacle de la migration des oiseaux, ne se trouve pas ici par hasard. L'importance du passage migratoire est mise en évidence dès 1946. À cette époque, le site s'était fait remarquer des ornithologues par des migrations spectaculaires de pigeons et de corvidés. Par la suite, des suivis plus importants ont été

réalisés permettant d'observer un passage notoire de rapaces. En 1993, des membres de Nos Oiseaux (association Suisse) et du CORA74 (future LPO Auvergne Rhône-Alpes délégation Haute-Savoie), deux associations naturalistes, mettent en place un suivi régulier du 15 juillet au 20 novembre. Depuis 2017, la station ornithologique suisse de Sempach, le groupe ornithologique du bassin genevois et le conseil départemental de la Haute-Savoie financent le suivi et notamment l'embauche de 2 salariés logés gracieusement dans un appartement de la mairie de Chevrier. Les deux spotteurs se relaient généralement un jour sur deux pour assurer le suivi.

Grâce à cette action, le défilé de l'Écluse se place parmi les sites majeurs en Europe pour le passage de certaines espèces de rapaces. Ce groupe compte, depuis 1993, une moyenne annuelle de plus de 30 000 individus. Le passage est notable pour le milan royal avec environ 10 000 individus par an, la buse variable 13 000, le milan noir 6 000 ou encore l'épervier d'Europe 1 000. Il y a aussi d'autres oiseaux en grand nombre comme les grands cormorans, les hérons cendrés ou encore la célèbre cigogne blanche dont les effectifs sur le site ne font qu'augmenter.

Habitants de Chevrier ou d'ailleurs, vous êtes les bienvenus sur le site pour venir découvrir ce superbe spectacle que nous offre la nature. Cette année, le 14 octobre restera dans les mémoires des observateurs et observatrices, car, à partir de 11h et sans interruption jusqu'à 19h, pas moins de 2 112 milans royaux mêlés à 2 010 buses variables ont migré. Le milan royal reconnaissable à sa queue rousse échancrée et une tâche blanche sous chaque aile, emblématique du site, nous a permis de battre le record européen sur cette journée.

Bien que le Défilé en lui-même, c'est-à-dire la cluse que forment les massifs du Jura et du Vuache, concentre en grande partie ces oiseaux, il arrive fréquemment que rapaces et cigognes blanches passent plus loin vers l'est. Pour en apprendre un peu plus sur ce phénomène et ses oiseaux, nous vous invitons à nous rejoindre dès l'été prochain.

*Benjamin BRUNO* bénévole référent suivi de migration au Défilé de L'écluse

*Crédit photo : Adam Wentworth*

# Vie associative

## APE comme 3 pommes

Malgré une année scolaire 2019/2020 chamboulée par le confinement, l'association des parents d'élèves a tout de même financé pour 4 181 € de projets divers, dont 3 000 € pour les films d'animation créés de toute pièce par les élèves au mois de janvier. Le visionnage qui a eu lieu quelques semaines après a permis aux parents d'apprécier la qualité du travail effectué et l'enthousiasme des enfants à réaliser un projet en commun aux 3 classes.

On le sait, l'année 2020/2021 ne sera pas non plus comme les autres. Exit la traditionnelle fête des Vergers et Halloween à cause du « Coronaminus » comme chantent les enfants. Pour autant et heureusement, les projets des maîtresses restent nombreux. Si ce satané virus le permet, les enfants pourront, entre autres, profiter d'un joli spectacle de Noël, aller au cinéma ou encore participer à plusieurs rencontres sportives pour lesquelles l'APE finance les déplacements en bus.



*En cadeau de bienvenue, chaque enfant dont les parents sont membres de l'APE a reçu une chasuble de sécurité pour garantir leur protection sur le chemin de l'école et encourager les déplacements à pied ou à vélo.*

Alors oui, la mobilisation de l'APE reste plus que jamais nécessaire pour rassembler les fonds nécessaires et nous avons besoin de chaque parent pour avancer ensemble. Chacun peut faire sa part: en payant sa cotisation à l'association et en donnant un peu de temps lors des activités organisées par l'association.

Sauf restrictions sanitaires, nous organiserons le carnaval le samedi 20 mars 2021 et la kermesse de fin d'année le 2 juillet 2021. De plus, différentes ventes seront organisées tout au long de l'année dont une pour Noël avec de jolis torchons décorés de dessins des enfants de l'école. On compte sur votre participation et vos enfants aussi.

Les membres du bureau:

Carine, Céline, Gaël, Jennifer, Laetitia, Vanessa B., Vanessa CP

## Comité des fêtes de Chevrier

Après plusieurs années de veille, « La Touvière », comité historique des fêtes de Chevrier, a repris du service en 2019 avec un nouveau groupe de bénévoles. Cette première année fut riche en événements divers et variés: accueil des « Vuacheries » le 2 juillet dans le cadre des 50 ans de la MJC du Vuache, organisation du 14 juillet avec la collaboration de la municipalité et de l'APE, et pour conclure en beauté, soirée festive de la Saint-Sylvestre à la salle communale très appréciée des participants.



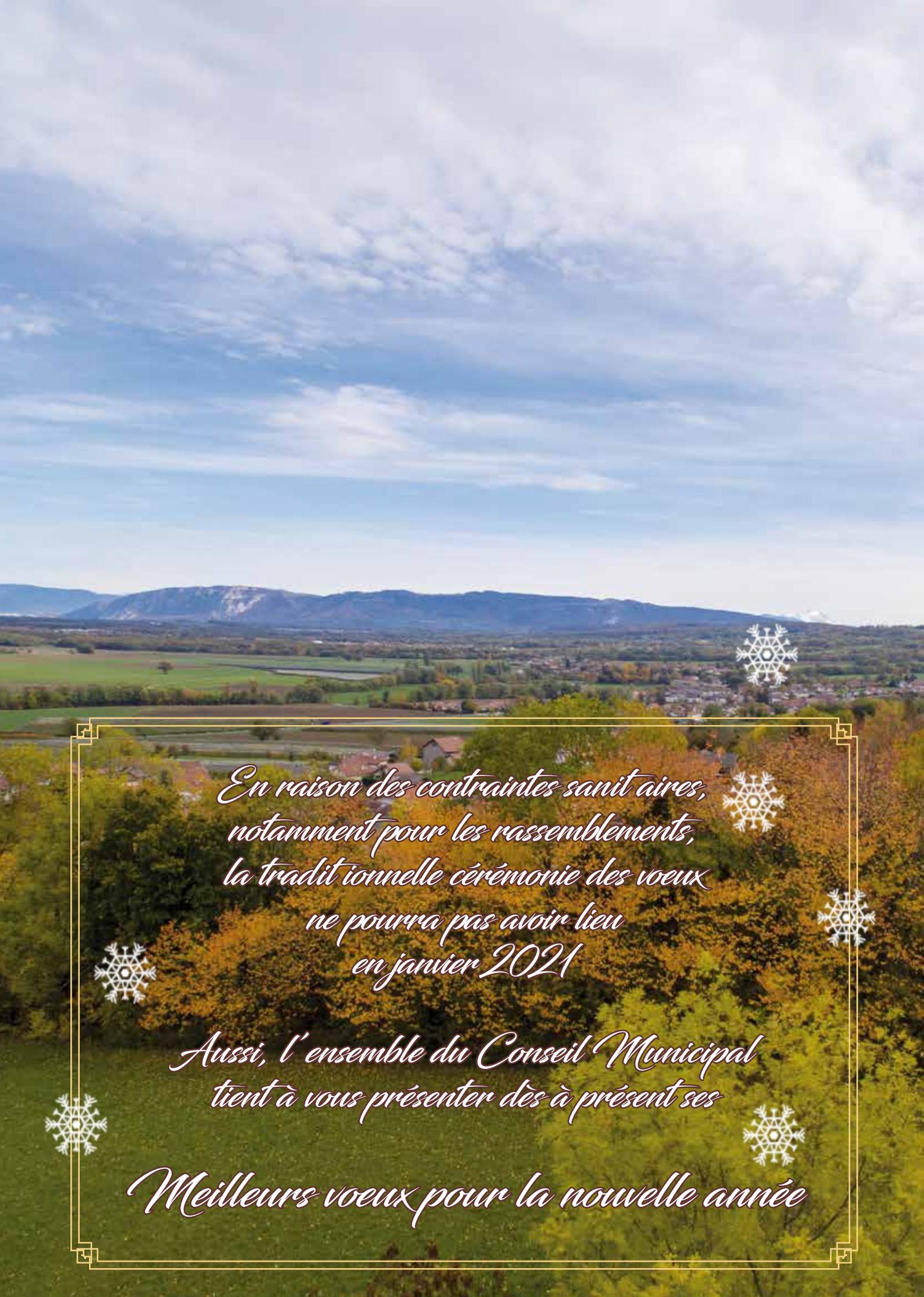
Début 2020, à l'assemblée générale, les onze membres actifs de l'association ont mis en place un bureau composé de son président Philippe Carrière, sa trésorière Séverine Rosay, sa secrétaire Carine Damien et vice-secrétaire Jennifer Dauteuille. Pour cette nouvelle année, de nombreux événements étaient prévus, entre autre un concours de pétanque au mois de mai et une journée belote avec repas courant septembre.

Malheureusement, la crise sanitaire de cette année si particulière nous a forcés à repousser successivement et à contrecœur ces différents projets.

Nous restons optimistes et gardons de nombreux projets pour l'avenir, comme par exemple des jeux inter-villages, festival de musique, etc... afin d'entretenir le plaisir de vivre ensemble à Chevrier.

Début 2021, vous serez informés de la date de la prochaine assemblée générale à laquelle tous les habitants de la commune sont conviés. Tout le monde est bien évidemment le bienvenu pour participer selon ses possibilités, proposer de nouvelles idées et surtout pour prendre du plaisir lors de l'organisation des événements organisés par ce comité.

Philippe Carrière



*En raison des contraintes sanitaires,  
notamment pour les rassemblements,  
la traditionnelle cérémonie des vœux  
ne pourra pas avoir lieu  
en janvier 2021*

*Aussi, l'ensemble du Conseil Municipal  
tient à vous présenter dès à présent ses*

*Meilleurs vœux pour la nouvelle année*